

**FONDS DE
SOLIDARITE
POUR LE LIBAN** 

De Cités Unies France avec le soutien des collectivités
territoriales françaises donatrices et de Cités et
Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Fonds de Solidarité pour le Liban
de Cités Unies France
avec le soutien des collectivités territoriales françaises donatrices
et de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Rapport Final-Année 2

Fiche d'identité du programme

Titre du projet : Fonds de Solidarité pour le Liban

Pays d'intervention : Liban

Bailleurs de fonds : Cités Unies France avec le soutien des collectivités territoriales françaises donatrices et de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Entité chargée de l'exécution au Liban : Cités Unies Liban/Bureau Technique des Villes Libanaises

Période couverte par le rapport narratif : du 15 janvier 2023 au 15 mai 2023

Date du rapport : 15 mai 2023

1. Description du projet

Le Liban se trouve actuellement dans une situation économique et sociale complexe, qui s'est fortement aggravée avec la crise du Covid-19. En outre, l'explosion du 4 août 2020 qui a détruit une partie de Beyrouth a eu de graves répercussions nationales et locales, et a provoqué une grave crise humanitaire se rajoutant à la fragilisation du pays. Dans ce contexte multi-crise, les collectivités ont, une nouvelle fois, été sollicitées pour répondre aux besoins sociaux.

Pour soutenir les autorités locales partenaires (touchées par l'explosion du port ou la crise multisectorielle) dans leurs actions de réhabilitation et de mise en œuvre de services publics, Cités Unies France avec le soutien des collectivités territoriales françaises donatrices et de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), ont mis en place un Fonds de Solidarité pour le Liban dont le but est de mettre en avant le rôle des gouvernements locaux dans la réponse aux crises et la mise en place de politiques résilientes de long terme.

L'objectif général de ce projet est donc de répondre aux besoins prioritaires des collectivités libanaises directement ou indirectement touchées par l'explosion du port de Beyrouth du 4 août 2020, et plus précisément de :

- Répondre à l'urgence des collectivités locales et des habitants directement touchés par l'explosion du port de Beyrouth.
- Apporter des réponses structurantes aux collectivités locales libanaises dans le domaine du développement économique local et dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation et du social.
- Assurer des échanges entre villes donatrices et villes bénéficiaires sur différentes thématiques et développer des partenariats de coopération.

2. Budget

Une convention de financement a été signée le 22 mars 2021 entre Cités Unis France à Paris, et Cités Unies Liban/BTVL à Beyrouth (**Annexe 1**) pour le financement du projet Fonds de Solidarité pour le Liban pour renforcer et appuyer les collectivités locales libanaises, avec l'apport de 585,000 euros TTC.

Suite à l'approbation de CUF d'augmenter de 8,000€ la contribution à l'action de Beirut Urban Lab, un avenant au protocole d'accord entre Cités Unies Liban/BTVL et CUF a été signé le 12 janvier 2023 (**Annexe 2**). Le budget total du Fonds de Solidarité devient donc 593,000€.

Cités Unies Liban/BTVL a reçu le dernier versement de 53,100€ le 6 mars 2023 (**Annexe 3**).

Les 6 versements pour les deux années du projet se résument donc comme suit :

- Premier versement de 85,840 € reçu le 6 avril 2021.
- Deuxième versement de 77,700 € reçu le 15 octobre 2021.
- Troisième versement de 166,000 € reçu le 3 mars 2022.
- Quatrième versement de 86,650 € reçu le 12 mai 2022.
- Cinquième versement de 123,710 € reçu le 8 décembre 2022.
- Sixième versement de 53,100 € reçu le 6 mars 2023.

Au 15 mai 2023, Cités Unies Liban a dépensé 100% des versements reçus.

3. Actions entamées

Le présent rapport technique couvre les actions de la deuxième année du projet jusqu'au 15 mai 2023 :

- Action 1.2.1, Formations professionnelles.
- Action 1.2.2, Stages en entreprises.
- Action 1.2.3, Appui pour le démarrage d'une activité professionnelle.
- Action 1.3.2, Appui à l'insertion sociale et communautaire.
- Action 1.4.1, Coaching des élus et agents municipaux.
- Action 1.4.2, Appui des municipalités en équipements et indemnités aux agents.
- Action 1.4.3, Appui à l'équipement de centres culturels, écoles, etc.
- Action 1.4.4, Soutien au BTVL pour ses activités.
- Action 1.5, Organisation de 4 webinaires.
- Action 2 : Suivi / Managing BTVL.
- Action 3.2 : Communication du programme.

4. Description de la méthodologie d'exécution du projet

1. Procédure suivie pendant la période couverte par le rapport :

Dans le cadre de ce projet, Cités Unies Liban/BTVL assure une assistance technique et organisationnelle à travers l'équipe de travail (expert institutionnel, responsable de la coordination, chargée de projet, chargée des affaires financières et administratives). L'équipe intervient dans chaque étape du projet que ce soit au niveau de l'organisation et la mise en œuvre des actions, les procédures de communication et d'administration, ou au niveau de la coordination entre les différentes parties du projet.

Cités Unies Liban/BTVL travaille également avec des experts indépendants pour appuyer les collectivités locales libanaises au niveau technique et renforcer les capacités de l'institution municipale selon les thématiques abordées.

2. Coordination avec les partenaires

Cités Unies Liban/BTVL assure la coordination avec Cités Unies France.

Plusieurs échanges entre Cités Unies Liban/BTVL et Cités Unies France ont eu lieu depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire) :

- électroniques (emails),
- en visioconférence (le 2 février 2023, 25 avril 2023).

Ces échanges ont porté sur :

- La préparation pour le 4^{ème} webinaire.
- La préparation pour la mission du 27-29 mars 2023.
- L'avancement global des actions de la deuxième année et la clôture du Fonds.

3. Coordination avec les collectivités locales : élus et agents municipaux

Cités Unies Liban/BTVL assure la coordination avec les élus et agents des collectivités locales (notamment les 12 collectivités locales bénéficiaires des actions de la deuxième année du projet) par une communication téléphonique, électronique, en visioconférence ou en présentiel pour coordonner l'avancement des différentes actions.

5. Chronogramme des activités

■ Activités menées à bien

	2022							2023			
	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4
Action 1.3.2 Appui à l'insertion sociale et communautaire											
<i>Rédaction des TDR, sélection de l'expert et signature du contrat</i>											
<i>Création des unités de concertation citoyenne, identification des besoins et rédaction des plans d'action</i>											
<i>Mise en œuvre des projets sociaux</i>											
<i>Evaluation avec les collectivités locales</i>											
Action 1.2.2 Stages en entreprise											
<i>Rédaction des TDR, sélection de l'expert et signature du contrat</i>											
<i>Sélection des stagiaires et des entreprises</i>											
<i>Stages de 6 mois</i>											
<i>Remise des rapports de stage</i>											
Action 1.2.1 Formations professionnelles											
<i>Rédaction des TDR, sélection de l'expert et signature du contrat</i>											
<i>Création des unités de concertation citoyenne, identifications des besoins et rédaction des plans d'action</i>											
<i>Mise en œuvre des formations professionnelles</i>											
<i>Evaluation avec les collectivités locales</i>											

Action 1.4 Accompagnement des collectivités locales										
1.4.1 Coaching des élus et agents municipaux										
1.4.2 Appui des collectivités en petits équipements et indemnités aux agents										
1.4.3 Appui à l'équipement de centres culturels, écoles, etc.										
1.4.4 Soutien au BTVL pour ses activités										
Action 1.2.3 Petits équipements pour le démarrage d'une activité pro										
Remise des équipements à la fin des formations et des stages										
Action 1.5 Organisation de Webinaires										
Webinaire sur la thématique de l'action sociale										
Webinaire sur la thématique de l'insertion professionnelle des jeunes										

6. Description détaillée des activités réalisées

Action 1.2.1 : Formations professionnelles

Quatre collectivités locales sont bénéficiaires de cette action : municipalité de Ghobeiry, fédération des municipalités d'Al-Hasbani, fédération des municipalités d'Al- Arqoub et Fédération des municipalités d'Al Qalaa. Cette action vise à mettre en œuvre un projet de développement économique local qui consiste à appuyer l'insertion professionnelle des jeunes à travers des formations. Les thématiques des formations sont choisies par les collectivités locales en fonction des réalités de chacune des régions et en concertation avec la société civile.

État d'exécution	Réalisé depuis le 15 janvier 2023
A.	Clôture des formations à la municipalité de Ghobeiry
	<p>Le niveau 3 des formations à la municipalité de Ghobeiry s'est déroulé du 23/01/2023 au 09/02/2023 (30 heures réparties sur 10 jours). 17 bénéficiaires ont complété les trois niveaux de formation (Annexe 4).</p> <p>A la fin des formations, Cités Unies Liban/BTVL et l'experte en charge du suivi du projet Mme Hwaida Turk ont accompagné la municipalité de Ghobeiry pour la rédaction du rapport final (Annexe 5).</p> <p>Le formateur et les bénéficiaires ont rempli des fiches d'évaluation des formations selon un modèle fourni par Cités Unies Liban/BTVL. Les</p>

bénéficiaires ont exprimé des retours positifs et ont noté leur souhait de poursuivre d'autres formations professionnelles dans le futur notamment dans le domaine de l'électronique, PLC, etc. (Annexe 6).

Les certificats aux bénéficiaires des formations dans les 4 collectivités locales (Ghobeiry, fédérations des municipalités d'Al-Qalaa, Arqoub et Hasbani) ont été distribués lors de la mission de CUF au Liban du 27-29 mars (Annexe 7).





Attestation de Participation

La présente attestation certifie que

M. Tamer Al Sabbagh

a complété la formation sur

La mécanique automobile

dans le cadre du projet
"Fonds de solidarité pour le Liban"

Mars 2023

Valérie DUMONTET
Présidente du Comité des Donateurs
du Fonds de Solidarité pour le Liban
Vice-Présidente du Département de l'Aude

إفادة مشاركة

نفيد بأن

السيد تامر الصباغ

قد اتم الدورة التدريبية في مجال

ميكانيك السيارات

ضمن إطار مشروع "صندوق التضامن مع لبنان"

لبنان

Béehir ODEIMI
Président de Cités Unies Liban
Directeur du Bureau Technique
des Villes Libanaises

Modèle de certificat

Action 1.2.2 : Stages en entreprises

Cinq municipalités sont bénéficiaires de cette action : Aley, Zeitoun, Arbaniyeh-Dlaybeh, Ghbaleh et Qab Elias. Cette action permet à 10 personnes (2 par municipalité) de réaliser des stages de 6 mois en entreprise afin d'acquérir de nouvelles compétences et faciliter leur insertion professionnelle ; les stagiaires sont rémunérés à hauteur de 300€ par mois. D'autre part, les entreprises d'accueil bénéficient gratuitement du travail des stagiaires pendant les 6 mois.

Dans le cadre de l'action 1.2.2, les activités suivantes ont été accomplies :

État d'exécution	Réalisé depuis le 15 janvier 2023
A.	Clôture des stages
	<p>Une réunion en ligne a été organisée par Cités Unies Liban/BTVL et l'expert en charge du suivi du projet M. Bassam Baki le 15 février 2023 pour échanger avec les stagiaires sur l'avancement des stages et leur fournir des explications sur la rédaction du rapport de stage (Annexe 8).</p>  <p><i>Réunion Zoom avec les stagiaires</i></p> <p>Les 10 stagiaires ont remis les Timesheets à la fin de chaque mois (pour janvier, février, mars et avril), validés par le tuteur de stage dans l'entreprise, et ensuite par Cités Unies Liban/BTVL avant de procéder au paiement des indemnités de 300€/mois (Annexe 9).</p> <p>Cités Unies Liban/BTVL et l'expert ont accompagné les stagiaires dans la rédaction des rapports de stage (Annexe 10). Les tuteurs de stage dans les entreprises d'accueil ont également rempli une fiche d'évaluation selon un</p>

	<p>modèle fourni par Cités Unies Liban/BTVL (Annexe 11). Globalement, les stagiaires et les entreprises d'accueil ont exprimé leur satisfaction de cette expérience réussie.</p> <p>A la fin des stages, les 10 stagiaires ont bénéficié d'un appui supplémentaire (voir action 1.2.3 ci-dessous). Certains stagiaires continuent à travailler chez les entreprises d'accueil (en stage, en temps partiel ou temps plein). La situation professionnelle des stagiaires à la fin des stages est présentée en Annexe 12.</p>
--	--

Action 1.2.3 : Appui pour le démarrage d'une activité professionnelle

A la fin du projet, l'ensemble des bénéficiaires des actions précédentes (stages en entreprise et formations professionnelles) ont bénéficié d'un appui à travers des indemnités/petits équipements pour leur activité professionnelle.

État d'exécution	Réalisé
A.	Appui aux bénéficiaires des formations professionnelles
	<p><u>-Fédération des municipalités d'Al-Hasbani</u> : Un appui a été accordé à 2 bénéficiaires de la formation « mécanique automobile » pour couvrir les coûts d'un stage supplémentaire à Beyrouth qui se déroulera sur une période de 7 mois pour approfondir leurs compétences et gagner une expérience pratique. D'autre part, 3 bénéficiaires de la formation « réparation d'appareils électriques de chauffage et refroidissement » suivront une formation pratique supplémentaire de 2 mois. La fédération s'est engagée à suivre la mise en œuvre de ces formations supplémentaires après la fin du projet (lettre d'engagement de la fédération en Annexe 13). L'accord de CUF sur la proposition de la fédération d'Al-Hasbani a été communiqué le 26 janvier 2023.</p> <p><u>-Municipalité de Ghobeiry</u> : Les 17 personnes qui ont complété les 3 niveaux de la formation ont reçu des petits équipements électriques (pince ampèremétrique et multimètre pour panneaux solaires). Ces équipements ont été distribués aux bénéficiaires lors de la cérémonie de remise des diplômes le 28 mars 2023. Le reste du budget sur cette ligne a été utilisé pour acheter des équipements au Centre de Formation de Ghobeiry qui seront utilisés pour de futures formations. L'accord de CUF sur la proposition de la municipalité de Ghobeiry a été communiqué le 10 février 2023.</p>



Les bénéficiaires avec les équipements- 28 mars 2023



Equipements pour le centre de formation

-Fédération des municipalités d'Al-Qalaa : La formation mise en œuvre étant sur la photographie, la fédération d'Al-Qalaa a décidé d'utiliser le budget de cette ligne pour acheter une caméra qui sera mise à disposition des

municipalités membres de la fédération. Le reste du budget a été utilisé comme indemnités pour les 21 personnes ayant suivi la formation (transport, frais divers, etc.). L'accord de CUF sur la proposition de la fédération d'Al-Qalaa a été communiqué le 10 janvier 2023.



Caméra achetée par la fédération des municipalités d'Al-Qalaa

-Fédération des municipalités d'Al-Arqoub : Vu le nombre important des personnes ayant suivi les formations (15 personnes pour la formation sur l'esthétique cosmétique et 11 personnes pour la formation sur l'installation de panneaux solaires), le budget par personne étant donc peu important pour acheter des équipements individuels, la fédération a décidé d'utiliser le budget de cette ligne pour payer des indemnités aux bénéficiaires (transport, frais divers, etc.). L'accord de CUF sur la proposition de la fédération d'Al-Arqoub a été communiqué le 10 janvier 2023.

Lors de la visite à la fédération des municipalités d'Al-Arqoub le 27 mars 2023, les bénéficiaires de la formation sur l'installation de panneaux solaires ont exprimé leur souhait de poursuivre avec une formation sur la maintenance des panneaux solaires. Avec le solde positif du budget restant à la fin du projet, un appui a été accordé pour réaliser une formation supplémentaire sur la maintenance : 6 personnes en seront bénéficiaires ; la fédération assurera le suivi de la mise en œuvre sur une durée d'environ un mois et demi (lettre d'engagement de la fédération d'Al-Arqoub en **Annexe 14**). L'accord de CUF sur ce point a été communiqué le 3 mai 2023.

B.	Appui aux dix stagiaires
	Cette action prévoyait un appui avec de petits équipements à hauteur de 300€/stagiaire pour le démarrage d'une activité professionnelle. A la fin des

	<p>stages en entreprise, les 10 stagiaires ayant complété leur stage n'ont pas exprimé un besoin spécifique en équipements avec ce montant. Une indemnité de 300€/personne a été donc versée directement aux 10 stagiaires ; cette somme leur servira comme contribution pour acheter des équipements si nécessaires ou comme indemnité supplémentaire pour le suivi des stages (transport, frais divers, etc.). Pour le stagiaire Charbel Khairallah par exemple, cette indemnité lui a servi pour payer une partie des frais d'inscription à une formation en psychologie qu'il doit suivre pour intégrer le syndicat des psychologues au Liban et pouvoir par la suite exercer le métier. L'accord de CUF a été communiqué le 6 mars 2023.</p> <p>D'autre part, lors de la réunion à Qab Elias le 28 mars 2023 au cours de la mission de CUF (Annexe 7), l'entreprise EDUTEK a exprimé son souhait de continuer à travailler avec le stagiaire Chebli Bou Zakhm en soulignant cependant les coûts élevés pour l'entreprise pour son embauche. Suite à l'accord de CUF communiqué le 3 mai 2023 pour appuyer l'entreprise dans ce sens, M. Bou Zakhm et EDUTEK ont signé un contrat de consultant en temps partiel d'une durée d'un an (Annexe 15) ; l'entreprise s'est engagée à utiliser le montant de l'appui accordé pour couvrir une partie des indemnités de M. Bou Zakhm selon les termes du contrat (Annexe 16).</p>
--	---

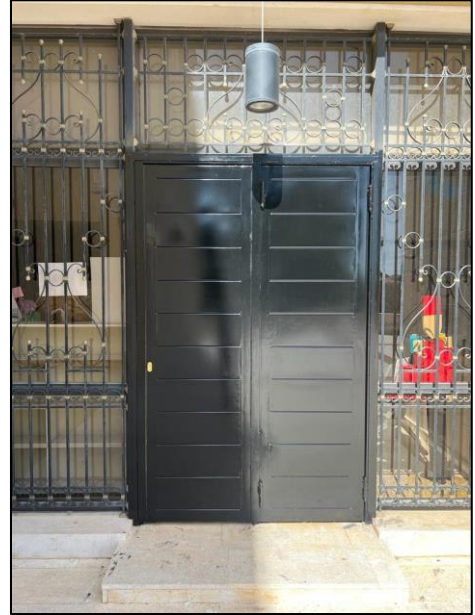
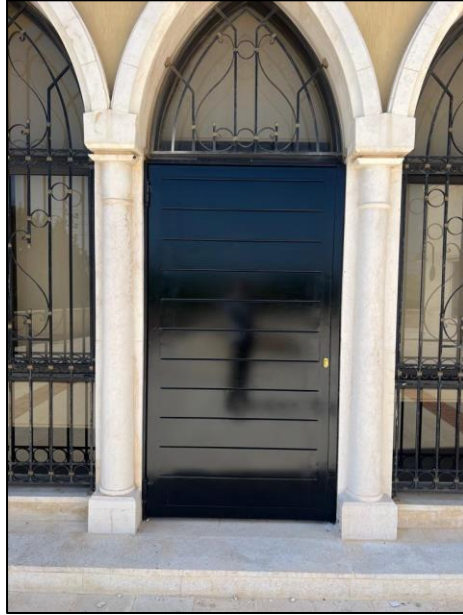
Action 1.4 : Accompagnement des collectivités locales

Cette action couvre un appui aux collectivités locales en petits équipements et indemnités aux agents municipaux, et l'appui en petits équipements pour des centres culturels, etc.

Cet appui permet aux collectivités locales d'acquérir des équipements qu'elles ne sont plus en mesure d'acheter à cause de la crise économique et financière et qui leur sont indispensables pour la délivrance des services publics.

Dans le cadre de l'action 1.4, les activités suivantes ont été accomplies :

État d'exécution	Réalisé depuis le 15 janvier 2023
A.	Clôture de l'action
Description	<p>Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire), les actions suivantes ont été mises en œuvre :</p> <p>-<u>Fédération des municipalités d'Al-Qalaa</u> : Appui au centre culturel de Tibnine en installant 3 nouvelles portes (les anciennes portes étaient dans un état détérioré). Le centre culturel offre en effet de nombreux services aux habitants de la fédération, notamment des cours de langue française.</p>



-Municipalité de Jdeideh-Harhraya-Qattine : Appui au centre de tri des déchets à travers l'installation d'une charpente métallique pour protéger la presse à balles.



-Municipalité de Ghobeiry : Achat d'un ordinateur pour le Centre de Formation de Ghobeiry. Le centre dispense en effet des formations d'une manière régulière dans différents domaines (langues, programmation, etc.).



B. Clôture des contrats des experts

Les trois experts chargés par Cités Unies Liban/BTVL d'accompagner les collectivités locales libanaises pendant la deuxième année du projet (M. Pierre Filfili, Mme Hwaida Turk et M. Bassam Baki) ont remis leurs rapports finaux (**Annexes 17, 18 et 19** respectivement).

Action 1.1.3 : Beirut Urban Lab

La description du projet NAFAS mis en œuvre par BUL/D4C dans le quartier de Karentina est détaillée dans le rapport final de l'année 1. Ci-dessous les étapes accomplies depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire).

État d'exécution	Réalisé depuis le 15 janvier 2023
A.	Clôture du contrat avec BUL/D4C
Description	<p>Conformément à l'avenant No. 2 signé avec BUL/D4C, Cités Unies Liban/BTVL a versé la troisième (dernière) tranche de 14,000€ à D4C en février 2023. Ce versement a été effectué après la remise de D4C d'un rapport intermédiaire expliquant l'avancement des travaux et l'utilisation du deuxième versement, avec les justificatifs financiers correspondants (Annexe 20). L'accord de CUF a été communiqué le 3 février 2023.</p> <p>D4C a remis à Cités Unies Liban/BTVL le rapport final en mai 2023. Ce rapport détaille l'utilisation de la totalité des fonds versés à D4C pour les travaux de construction et les frais de conseil (Annexe 21).</p> <p>Lors de la visite du chantier du projet NAFAS le 28 mars 2023, les représentants de D4C ont indiqué que l'inauguration du centre communautaire est prévue pour le mois de juin 2023. D4C a réussi à sécuriser des fonds d'autres bailleurs pour pouvoir compléter les travaux de construction.</p>  <p><i>Visite le 28 mars 2023 lors de la mission de CUF</i></p>

Action 1.4.4 : le soutien au BTVL pour ces activités

Cités Unies Liban/BTVL anime un réseau de 75 collectivités locales au Liban et travaille depuis de nombreuses années pour l'appui à la décentralisation, le renforcement de l'institution municipale et des capacités des élus et agents municipaux avec l'appui des coopérations décentralisées française et catalane.

Cependant, la crise économique et financière qui sévit au Liban depuis octobre 2019 n'a pas épargné Cités Unies Liban/BTVL dont une bonne partie des frais de gestion (ainsi qu'une part des salaires du personnel administratif et financier) dépendaient des cotisations et participation aux frais des projets par les collectivités locales libanaises (sachant que les collectivités locales libanaises ne sont plus en mesure de payer leurs cotisations et, si elles le faisaient, la dévaluation de la livre libanaise par rapport au dollar ferait que ces cotisations ne représentent malheureusement plus rien).

En ce sens, dans le cadre du projet Fonds de Solidarité pour le Liban, un appui a été accordé à Cités Unies Liban/BTVL pour assurer le fonctionnement du bureau au quotidien au niveau administratif, logistique et en communication. Cités Unies Liban/BTVL a rédigé une note de cadrage qui a été soumise à CUF le 22 avril 2021 afin de justifier l'appui demandé aux partenaires français et de détailler les activités qui seront financées grâce à cet appui.

Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire), l'appui assuré par l'assistante administrative Mme Adèle ELIA a couvert :

- L'appui à l'organisation du 4^{ème} webinaire en mars notamment l'invitation des collectivités locales libanaises.
- Le suivi pour les paiements aux fournisseurs, stagiaires, consultants, etc.
- L'appui logistique pour la mission de CUF en mars (réservation d'hôtel, etc.).
- La préparation des justificatifs pour le rapport financier final.

En ce qui concerne la communication, les tâches suivantes ont été assurées par la chargée de communication Mme Jessica CHAMOUN :

- Le suivi continu et la mise à jour du site web de Cités Unies Liban/BTVL dans les trois langues arabe, française et anglaise.
 - ❖ Lien vers le site du BTVL <https://bt-villes.org/fr/projets>
- La tenue de la page Facebook de Cités Unies Liban/ BTVL, à savoir la rédaction des articles à publier dans les deux langues arabe et française.
 - ❖ Lien vers la page FACEBOOK <https://www.facebook.com/CitesUniesLibanBTVL>
- La tenue de la page LinkedIn de Cités Unies Liban/ BTVL, à savoir la rédaction des articles à publier dans les deux langues arabe et française.
 - ❖ Lien vers la page LINKEDIN <https://www.linkedin.com/company/btv/about/>
- La veille sur les bailleurs de fonds et diffusion des appels à projets aux collectivités locales libanaises.
- Le travail sur le rapport d'activités du BTVL pour l'année 2022.

Action 1.5 : Organisation de 4 Webinaires

Le Fonds de Solidarité pour le Liban a permis le lancement d'un projet d'envergure mis en œuvre par Cités Unies Liban/BTVL en étroite concertation avec Cités Unies France selon différents axes de travail, notamment en assurant des échanges d'expertise entre villes donatrices et villes bénéficiaires sur différentes thématiques.

Cet axe de travail prévoit quatre webinaires afin de faire connaître les expériences des collectivités donatrices, de prendre connaissance des projets réalisés dans les villes libanaises bénéficiaires et de favoriser les échanges entre les collectivités françaises et libanaises en vue de possibles partenariats de coopération décentralisée.

Le premier, deuxième et troisième webinaire ont eu lieu le 23 novembre 2021, le 8 mars 2022 et le 26 octobre 2022 respectivement (Cf. rapports intermédiaires précédents).

Le quatrième webinaire intitulé « l'insertion professionnelle des jeunes : comment les collectivités locales sont-elles engagées ? » a eu lieu le 7 mars 2023. Cités Unies Liban/BTVL et CUF ont discuté de la planification du webinaire lors d'une réunion le 2 février 2023. Cités Unies Liban/BTVL a envoyé une proposition du programme du webinaire à CUF le 17 février 2023, et a travaillé à mobiliser les intervenants libanais. 81 personnes ont assisté au webinaire. Cités Unies Liban/BTVL a envoyé le compte-rendu du webinaire à CUF le 31 mars 2023 (**Annexe 22**). Lors du webinaire, les collectivités libanaises bénéficiaires des actions d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes ont partagé leurs retours d'expérience, ainsi que les autres acteurs impliqués (les jeunes, les entreprises d'accueil, ...). Les collectivités françaises ont également partagé leurs expériences dans ce domaine.

Action 3.2 : Communication du programme pour valoriser actions et donateurs + Traduction

Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire), Cités Unies Liban/BTVL a utilisé cette ligne budgétaire pour :

- La traduction de la note de concept du 4^{ème} webinaire du français à l'arabe afin de la diffuser auprès des collectivités locales libanaises.
- La traduction des rapports finaux des 7 collectivités locales qui ont achevé leurs projets de l'arabe au français (Furn El-Chebbak, Jdeideh-Harhaya-Qattine, Anjar, Ghobeiy, FM Arqoub, FM Qalaa et FM Hasbani).
- La réalisation d'une plaque avec les logos des partenaires pour le chantier du projet NAFAS à Karentina. Cette plaque sera installée au mois de mai après l'achèvement des travaux de construction.
- La réalisation d'une plaque avec les logos des partenaires à la municipalité de Ghbaleh où les panneaux solaires ont été installés.
- L'impression des certificats distribués aux stagiaires et bénéficiaires des formations professionnelles.
- Les dépenses lors de la mission du 27-29 mars 2023 (interprétariat et déjeuner).



Plaque à la municipalité de Ghbaleh

Action 3.3 : Audit financier

Cités Unies Liban/BTVL a envoyé à CUF une proposition de Termes de Référence pour l’audit financier du projet (**Annexe 23**). L’accord de CUF sur les TDR a été communiqué le 8 février 2023. Cités Unies Liban/BTVL a ensuite diffusé les TDR auprès de deux cabinets d’audit qui ont envoyé chacun une offre technique et financière (**Annexes 24 et 25**). La cabinet DOUMANI, qui a présenté l’offre la moins-disante tout en répondant aux critères techniques, a été sélectionné. Le retour positif de CUF sur cette sélection a été communiqué le 28 février.

La remise du rapport d’audit par le cabinet DOUMANI est prévue pour la fin du mois de mai 2023.

7. Conclusion

Les actions de la deuxième année du projet ont été achevées :

- La mise en œuvre de formations professionnelles dans 4 collectivités locales (municipalité de Ghobeiry, fédérations des municipalités d’Al-Arqoub, d’Al-Hasbani et d’Al- Qalaa).
- La mise en œuvre de projets sociaux dans 3 collectivités locales (municipalités de Furn El Chebbak, Jdeideh Harharaya Qattine et Anjar).
- Stages en entreprise pendant 6 mois suivis par 10 stagiaires de 5 collectivités locales (municipalités de Qab Elias, Zeitoun, Aley, Arbaniyeh-Dlaybeh et Ghbaleh).
- Appui en équipements/indemnités aux agents dans les 12 collectivités locales bénéficiaires.
- L’organisation de 2 webinaires de partage d’expérience entre collectivités libanaises et françaises.

Les retours des collectivités et des bénéficiaires des différentes actions étaient très positifs et ont été noté notamment lors de la mission de CUF du 27-29 mars 2023.

Points forts à retenir :

- Assurer la malléabilité des fonds pour s’adapter aux contextes locaux.

- Mettre en avant le rôle des collectivités locales.
- Travailler avec des unités de concertation citoyenne pour cibler les priorités de la communauté locale.
- Accompagner les collectivités locales tout au long du projet pour renforcer les compétences des élus et agents municipaux.

Annexes du rapport technique

Annexe 1 : Convention de financement

Annexe 2 : Avenant à la convention de financement

Annexe 3 : Avis de réception du sixième versement

Annexe 4 : Feuille de présence- municipalité de Ghobeiry

Annexe 5 : Rapport final-municipalité de Ghobeiry

Annexe 6 : Fiches d'évaluation- municipalité de Ghobeiry

Annexe 7 : Compte-rendu de la mission du 27-29 mars

Annexe 8 : Compte-rendu de la réunion avec les stagiaires le 15 février

Annexe 9 : Timesheets des stagiaires

Annexe 10 : Rapports de stage

Annexe 11 : Fiches d'évaluation-tuteurs de stage

Annexe 12 : Situation professionnelle des stagiaires

Annexe 13 : Lettre d'engagement- Fédération des municipalités d'Al-Hasbani

Annexe 14 : Lettre d'engagement-Fédération des municipalités d'Al-Arqoub

Annexe 15 : Contrat entre EDUTEK et Chebli BOU ZAKHM

Annexe 16 : Lettre d'engagement de l'entreprise EDUTEK

Annexe 17 : Rapport final-Pierre FILFILI

Annexe 18 : Rapport final-Hwaida TURK

Annexe 19 : Rapport final-Bassam BAKI

Annexe 20 : Rapport intermédiaire D4C

Annexe 21 : Rapport final D4C

Annexe 22 : Compte rendu webinaire 7 mars 2023

Annexe 23 : TDR Audit

Annexe 24 : Offre Cabinet DOUMANI

Annexe 25 : Offre Cabinet MOUAWAD

Rapport Financier

Cités Unies Liban/BTVL a reçu le troisième versement de l'année 2, soit 53 100 euros, le 6 mars 2023 (**Annexe 1**).

Au 15 mai 2023, Cités Unies Liban/BTVL a dépensé 593 000 euros, ce qui représente 100% du total versé. L'état financier ci-joint (**Annexe 2**) présente les dépenses détaillées effectuées par poste de budget. Il est accompagné des justificatifs correspondants (**Annexe 3**).

Les dépenses concernent les lignes budgétaires suivantes :

- **Action 1.1.3 : Beirut Urban Lab**
 - Budget prévu : 49,000€
 - Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
 - Montant reçu du 2^{ème} versement : 41,000€
 - Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 4^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 5^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 6^{ème} versement : 8,000€
 - Dépenses réalisées : 49,300€
 - Solde sur budget perçu : -300€

Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire), les dépenses concernent le dernier versement de 14,000€ effectué à D4C conformément à l'avenant No.2 au contrat signé avec BUL/D4C, et les frais bancaires liés à ce virement.

- **Action 1.2.1 : Formations professionnelles**
 - Budget prévu : 15,000€
 - Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
 - Montant reçu du 2^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 4^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 5^{ème} versement : 15,000€
 - Montant reçu du 6^{ème} versement : 0€
 - Dépenses réalisées : 22,831€
 - Solde sur budget perçu : -7,831€

Cette ligne concerne les dépenses des formations professionnelles dans les 4 collectivités locales (les fédérations des municipalités d'Al-Arqoub, d'Al-Qalaa, d'Al-Hasbani et la municipalité de Ghobeiry), dont les frais des formateurs, les équipements nécessaires et les frais de transport des bénéficiaires. Les fédérations des municipalités d'Al-Hasbani et d'Al-Arqoub ont nécessité un budget plus important que prévu pour la mise en œuvre des formations (deux thématiques de formation ont été choisies et des équipements supplémentaires étaient donc nécessaires). Le solde négatif sur cette ligne est compensé par le solde positif sur les lignes 1.2.3 et 1.4.3.

- **Action 1.2.2 : Stages en entreprise**

- Budget prévu : 18,000€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
- Montant reçu du 2^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 4^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 5^{ème} versement : 9,000€
- Montant reçu du 6^{ème} versement : 9,000€
- Dépenses réalisées : 18,000€
- Solde sur budget perçu : 0€

Les dépenses réalisées concernent les indemnités des 10 stagiaires pour toute la durée des stages de 6 mois (300€/mois/stagiaire). Pour le mois de septembre, les indemnités étaient payées au prorata selon la date de début du stage (idem pour le mois de mars où les indemnités sont payées au prorata selon la date de fin des stages).

- **Action 1.2.3 : Petits équipements pour le démarrage d'une activité professionnelle**

- Budget prévu : 24,500€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
- Montant reçu du 2^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 4^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 5^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 6^{ème} versement : 24,500€
- Dépenses réalisées : 23,109€
- Solde sur budget perçu : 1,391€

Cette ligne concerne l'appui aux bénéficiaires des formations professionnelles et les stagiaires ayant effectué les stages en entreprise (voir rapport technique). Le solde positif sur cette ligne contribue à compenser le solde négatif sur la ligne « 1.2.1-formations professionnelles ».

- **Action 1.4.1 : Coaching des élus et agents municipaux**

- Budget prévu : 27,200€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 16,000€
- Montant reçu du 2^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 4^{ème} versement : 11,200€
- Montant reçu du 5^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 6^{ème} versement : 0€
- Dépenses réalisées : 27,143€
- Solde sur budget perçu : 57€

Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport), les dépenses effectuées concernent les paiements des soldes des trois contrats des experts M. Pierre FILFILLI, Mme Hwaida TURK et M. Bassam BAKI.

- **Action 1.4.2 : Appui aux collectivités en petits équipements, indemnités aux agents**

- Budget prévu : 53,600€

- Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
 - Montant reçu du 2^{ème} versement : 14,000€
 - Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 4^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 5^{ème} versement : 39,600€
 - Montant reçu du 6^{ème} versement : 0€
 - Dépenses réalisées : 56,195€
 - Solde sur budget perçu : -2,595€
- **Action 1.4.3 : Appui à l'équipement de centres culturels, écoles, etc.**
- Budget prévu : 43,600€
 - Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
 - Montant reçu du 2^{ème} versement : 11,200€
 - Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 4^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 5^{ème} versement : 32,400€
 - Montant reçu du 6^{ème} versement : 0€
 - Dépenses réalisées : 36,628€
 - Solde sur budget perçu : 6,972€

Les collectivités locales ont combiné les budgets des actions 1.4.2 et 1.4.3 pour avoir un budget plus important pour l'appui accordé à la collectivité ou à un centre géré par la collectivité (centre de tris des déchets à Jdeideh-Harhraya-Qattine, jardin public à Qab Elias, centre de formation à Ghobeiry, ...). La description de l'appui est présentée dans le rapport technique. Le solde positif contribue à compenser le solde négatif de la ligne « 1.2.1-formations professionnelles ».

- **Action 1.4.4 : Soutien au BTVL pour ses activités**
- Budget prévu : 40,000€
 - Montant reçu du 1^{er} versement : 20,000€
 - Montant reçu du 2^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 4^{ème} versement : 20,000€
 - Montant reçu du 5^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 6^{ème} versement : 0€
 - Dépenses réalisées : 32,874€
 - Solde sur budget perçu : 7,126€

Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire), le poste des dépenses comprend le temps-passé de la chargée de communication Mme Jessica CHAMOUN pour les mois de janvier, février et mars, ainsi que le temps-passé de l'assistante administrative Mme Adèle ELIA pour les mois de janvier, février, mars et avril. Le solde positif sur cette ligne contribue à compenser le solde négatif sur la ligne « 2. Suivi/managing BTVL ».

- **Action 1.5 : Organisation de 4 webinaires**
- Budget prévu : 3,200€
 - Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
 - Montant reçu du 2^{ème} versement : 0€

- Montant reçu du 3^{ème} versement : 1,000€
- Montant reçu du 4^{ème} versement : 600€
- Montant reçu du 5^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 6^{ème} versement : 1,600€
- Dépenses réalisées : 2,733€
- Solde sur budget perçu : 467€

Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire), les dépenses effectuées correspondent aux paiements aux deux interprètes Mme Katia KALLASY et Mme Lyn RAHME qui ont assuré l'interprétariat arabe/français pendant le webinaire du 7 mars 2023.

- **Action 2 : Suivi/Managing BTVL**
 - Budget prévu : 100,000€
 - Montant reçu du 1^{er} versement : 47,500€
 - Montant reçu du 2nd versement : 0€
 - Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
 - Montant reçu du 4^{ème} versement : 26,250€
 - Montant reçu du 5^{ème} versement : 26,250€
 - Montant reçu du 6^{ème} versement : 0€
 - Dépenses réalisées : 109,932€
 - Solde sur budget perçu : -9,932€

Le poste des dépenses comprend les ressources humaines de Cités Unies Liban/BTVL mobilisées pour le projet (jusqu'au 30 avril 2023) :

- Les honoraires de l'expert institutionnel M. Béchir ODEIMI, président de Cités Unies Liban et directeur du BTVL ;
- La responsable de la coordination, Mme Houda ODEIMI ;
- La chargée de la comptabilité et de l'administration, Mme Nisrine MALAEB ;
- La chargée de projets, Mme Rouba ONAISSI. Le contrat de Mme ONAISSI a été prolongé d'un mois jusqu'à fin avril (**Annexe 4**) pour assurer le suivi de la clôture du projet. L'accord de CUF sur ce prolongement a été communiqué le 23/2/2023.

Le solde négatif sur cette ligne est compensé par le solde positif sur les lignes « 1.4.4-Soutien au BTVL pour ses activités » et « 3. Autres coûts ».

- **Action 3 : Autre coûts**

- **3.1 : imprévus**

- Budget prévu : 3,800€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 2,340€
- Montant reçu du 2nd versement : 0€
- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 4^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 5^{ème} versement : 1,460€
- Montant reçu du 6^{ème} versement : 0€
- Dépenses réalisées : 3,086€

- Solde sur budget perçu : 714€

Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire), cette ligne budgétaire a été utilisée pour payer l'abonnement de ZOOM (utilisé pour toutes les réunions en ligne ainsi que pour les webinaires).

3.2 : Communication du programme pour valoriser actions et donateurs + Traduction

- Budget prévu : 7,600€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
- Montant reçu du 2nd versement : 3,500€
- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 4^{ème} versement : 4,100€
- Montant reçu du 5^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 6^{ème} versement : 0€
- Dépenses réalisées : 6,869€
- Solde sur budget perçu : 731€

Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire), ce poste de dépense a permis de couvrir les frais de traduction des rapports finaux des collectivités locales de l'arabe au français, les frais de traduction du programme du webinaire du 7 mars 2023 du français à l'arabe, les coûts de deux plaques avec les logos des partenaires du projet (une pour le chantier de NAFAS à Karentina, et l'autre pour la municipalité de Ghbaleh), les frais d'impression des certificats pour les stagiaires et bénéficiaires des formations (distribués lors de la mission de mars), les dépenses lors de la mission du 27-29 mars (paiements aux interprètes Mme Katia KALLASY et Mme Lena MENHEM, et le déjeuner à Anjar et Hasbani le 27 et 28 mars).

3.3: Audit financier

- Budget prévu : 10,000€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
- Montant reçu du 2nd versement : 0€
- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 4^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 5^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 6^{ème} versement : 10,000€
- Dépenses réalisées : 8,215€
- Solde sur budget perçu : 1,785€

Cette ligne couvre les coûts de l'audit financier (rapport de l'auditeur prévu pour fin mai). A noter que le montant de la facture de l'auditeur Cabinet DOUMANI est supérieur au montant présenté dans son offre financière à cause du changement du taux de change de la livre libanaise utilisé pour le calcul de la TVA (cf. décret du gouvernement du 27 avril 2023- **Annexe 5**). D'autre part, le solde positif sur cette ligne a permis de couvrir les frais bancaires sur les deux années du projet (l'accord de CUF sur ce point a été communiqué le 3 mars 2023).

3.4: Transport

- Budget prévu : 3,000€
- Montant reçu du 1^{er} versement : 0€
- Montant reçu du 2nd versement : 0€

- Montant reçu du 3^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 4^{ème} versement : 3,000€
- Montant reçu du 5^{ème} versement : 0€
- Montant reçu du 6^{ème} versement : 0€
- Dépenses réalisées : 1,423€
- Solde sur budget perçu : 1,577€

Depuis le 15 janvier 2023 (date du dernier rapport intermédiaire), ce poste de dépenses comprend les frais de transport de janvier à avril 2023, notamment le transport lors de la mission du 27-29 mars 2023 et l'appui logistique assuré par M. Samer ABOU CHAKRA pendant la mission.

Annexes du rapport financier

Annexe 1 : Avis de réception du sixième versement (3^{ème} versement de l'Année 2).

Annexe 2 : L'état financier au 30 avril 2023.

Annexe 3 : Justificatifs financiers.

Annexe 4 : Avenant au contrat de Mme Rouba ONAISSI.

Annexe 5 : Décret sur la TVA du 27 avril 2023.